



L'HISTOIRE DE QUIBERVILLE-SUR-MER



Situation

Quiberville-sur-Mer est une **commune littorale de la côte d'Albâtre**, située sur l'estuaire de la Saône, entre Saint-Aubin-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer.

Les autres communes avoisinantes sont : Sotteville-sur-Mer, Varengeville-sur-Mer et Hautot-sur-Mer.

Typologie

Quiberville-sur-Mer est une commune rurale et fait partie de l'aire d'attraction de Dieppe, dont elle est une commune de la couronne qui regroupe 62 communes.

La commune, **bordée par la Manche**, est également une commune littorale au sens de la loi du 3 janvier 1986, dite loi littoral. Des dispositions spécifiques d'urbanisme s'y appliquent dès lors afin de préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'équilibre écologique du littoral, comme par exemple le principe d'inconstructibilité, en dehors des espaces urbanisés, sur la bande littorale des 100 mètres, ou plus si le plan local d'urbanisme le prévoit.

Toponymie

Le nom de la localité est attesté sous les formes :

- En 1419 et 1420 : **Quimberville sur la mer** ;
- En 1600 : *Seigneurie de la prévôté de Quiberville sur la mer* ;
- En 1740 : *Guiberville-sur-Mer* ;
- En 1742 : **Quiberville-sur-la-Mer** ;
- En 1848 : **Quiberville-sur-Mer**.

Histoire

« Le Port de Quiberville-sur-Mer à 300 toises de la vallée de Saenne, communique à la mer par un chemin praticable aux voiliers en 1762 » (extrait du livre « Quiberville-sur-mer, d'hier à aujourd'hui » - Henry DANIEL – historien - 1988).

Office de tourisme

Quiberville-sur-Mer : La Mer à la Campagne

Vous souhaitez prendre un bon bol d'air au bord de mer, mais également vous mettre au vert ? Quiberville-sur-Mer est la destination qu'il vous faut !

Campagne et mer se croisent et s'entremêlent sur le Pays de Caux. Quiberville en est l'exemple parfait ! Les cultures bordent le rivage sur les hauteurs. Les champs de lin en fleurs se confondent avec le bleu de la mer.

Quiberville-sur-Mer : La Mer à perte de vue

À travers les ruelles et chemins, traversez le village de part en part et découvrez de somptueux points de vue sur la mer. Depuis les champs, entre deux maisons, au bout d'un chemin, la mer n'est jamais bien loin.

Monter sur les hauteurs et admirer les villas balnéaires d'une autre époque, longer la Saâne et écouter le clapotis de l'eau, atteindre le Phare d'Ailly en traversant le bois, marcher pieds nus sur le sable en observant les falaises de craie. Voici autant d'idées de balades essentielles et incontournables pour ne pas passer à côté de ce village marin et des différentes ambiances qu'il nous propose à la contemplation.

Quiberville-sur-Mer c'est aussi : Des petits détails tournés vers la mer qui font la différence

De superbes couchers de soleil sur la mer, des mouettes, des moments de découverte, du poisson frais, de belles maisons à entrevoir, des instants interminables à contempler la mer, des moments de joie, des châteaux de sable, des glaces, des cabines de plage, des moments simples à partager.

La commune dispose à ce jour de **2 hôtels, 2 campings et de nombreux gîtes** pour accueillir des touristes de plus en plus nombreux qui apprécient leurs vacances à Quiberville en bord de mer, tant les touristes, les randonneurs et les familles.

Label touristique « Station Verte »

La commune est distinguée avec ce label comme territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement, située pour notre part près des littoraux.

Projet de territoire Basse Saône 2050 – Reconnexion terre-mer :

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXIème siècle (dont le dérèglement du climat), c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050.

Ce projet de territoire, animé par plusieurs acteurs publics locaux (communes de Longueil, Quiberville et Sainte-Marguerite-sur-Mer, Communauté de Communes du Terroir de Caux, Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie) et coordonné par le Conservatoire du littoral, a pour objectif de créer les opportunités et le cadre d'un développement économique durable, pour nos générations et les futures.

Il intègre trois volets :

- *appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;*
- *prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes, ...)* ;
- *améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.*

Sur le terrain, le projet Basse Saône 2050 se déploie sur trois chantiers prioritaires :

- *La construction de la station d'épuration de Longueil et la création (ou la rénovation) des réseaux d'assainissement ;*
- *La création à Quiberville d'un nouvel équipement touristique destiné à prendre le relais de l'actuel camping *** de la Plage dont le maintien à son emplacement actuel situé en zone inondable n'est plus possible.*
- *L'aménagement d'un ouvrage hydraulique de connexion de la Saône à la mer, et la restauration du cours de la Saône sur l'emplacement de l'ancien camping.*

Pour les porteurs du projet, il s'agit d'adapter ou déplacer des équipements inadaptés face aux impacts du changement climatique (l'ancien camping, l'artificialisation de la rivière, la buse par laquelle se déverse aujourd'hui la Saône) c'est faire résolument le choix de la modernité et de l'adaptation, en misant notamment sur une recomposition spatiale de la vallée.

Le progrès aujourd'hui ne consiste pas à prétendre maîtriser la nature, mais à collaborer avec elle pour assurer un cadre de vie et un développement harmonieux.

Favoriser l'épanouissement de la biodiversité, c'est faire le pari de solutions fondées sur la nature pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Ce **projet pionnier – et exemplaire** donnera au territoire un temps d'avance en matière économique, écologique, et de choix démocratiques.

Ce caractère pionnier du projet Basse Saône 2050 a été **reconnu par l'Union européenne**.

Début février 2020, le comité de programmation de l'Interreg France (Manche) Angleterre a officialisé cette reconnaissance à travers la validation du **projet PACCo**. Cet appui financier exceptionnel (4,8 M €) va permettre de mettre en œuvre le projet territorial.

Dorénavant le projet territorial de la Saône constitue l'un des projets les plus ambitieux en matière d'adaptation au changement climatique et de **recomposition spatiale d'un territoire littoral**.

Illustrations :

« Photos d'hier » :



« Quiberville-sur-Mer – vue du ciel » : « Fête de la mer annuelle » :



Cabines de bain :

